



Intérêts intercalaires pour prêt habitation

Par **tfo62**, le **09/03/2008** à **09:21**

Bonjour,

Il y a plus de deux ans, j'ai fait construire un garage et j'ai fait un prêt à la banque.

J'ai fait des débloques du prêts au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

A la fin des travaux, il restait à débloquer une partie du prêt (environ 1800 euros).

Je n'ai pas eu besoin de les débloquer et j'ai oublié ou la banque ne m'a pas rappelé, qu'il y avait ces fameux intérêts intercalaires.

Cela fait maintenant plus de deux ans, presque trois que je paye 99 euros par mois d'intérêt d'anticipation. Sur mon relevé de compte apparait tous les mois "int. emprunts xxxxxx, 99 euros", je croyais vraiment payé mon prêt!

Pensez vous que je puisse faire quelque chose, la banque n'a t elle pas un devoir de moyen et de conseil, ne devait elle pas attirer mon attention sur la situation?

Sur mon contrat de prêt, la durée maxi des intérêts d'anticipation est de 24 mois

Je pense que nous payons assez fortement les services des banques pour avoir en retour un minimum de services et de conseil (frais de dossier pour ce prêt 172 euros)!

J'ai bientôt RDV avec ma banque et je vous remercie de l'aide que vous pouvez m'apporter.